L'innovation dans l'économie et les entreprises, commerce électronique, initiative Go Digital et PME

2000/2336(COS) - 13/03/2001 - Document annexé à la procédure

Le troisième objectif du plan d'action eEurope 2002 adopté en juin 2000, "Stimuler l'utilisation de l'Internet", inclut une initiative qui vise à encourager les PME à "passer au numérique". Le plan voit dans les PME un élément majeur pour la réalisation de l'initiative eEurope et il définit également des objectifs spécifiques pour les préparer à cet avènement. En réponse au plan d'action eEurope 2002, la Commission mettra en oeuvre des initiatives spécifiques "GoDigital" visant à: - identifier les principaux obstacles rencontrés par les PME lorsqu'elles se lancent dans le commerce électronique, - proposer des actions spécifiques pour aider les PME à "passer au numérique", en s'inspirant notamment des politiques et des initiatives existantes, - assurer la cohérence entre les diverses politiques et initiatives pour le passage des PME au numérique aux niveaux européen, national, régional et local, et - tirer parti de l'expérience pratique et procéder à une évaluation comparative des performances de diverses stratégies aidant les PME à passer au numérique. L'objectif de la présente communication est de recenser les besoins spécifiques auxquels sont confrontées les PME pour profiter pleinement des avantages offerts par le commerce électronique et de présenter les initiatives spécifiques "GoDigital" que la Commission mettra en oeuvre en 2001. Des mesures supplémentaires seront prises en 2002 et dans les années suivantes. Les priorités de "GoDigital" sont les suivantes : - promouvoir un environnement favorable et les conditions générales requises pour stimuler le commerce électronique et l'esprit d'entreprise, - faciliter l'adoption du commerce électronique, en diffusant au maximum les résultats de recherche et de développement technologique (RDT) et en permettant aux PME de tous les secteurs d'en tirer parti, et - contribuer au développement de connaissances liées aux technologies de l'information et des communications (TIC) en remédiant au manque de savoir-faire lié aux TIC dans les PMEet en recherchant et en développant d'autres compétences pour la nouvelle économie. Pour favoriser l'initiative "GoDigital", la Commission demandera le soutien total et la participation active des États membres, des autorités régionales et du monde de l'entreprise.